

» d'un excellent usage puisqu'il passe en dessus  
» les six septièmes de la chaîne (1). »

Les prunelles avaient 58 c. de largeur; le nombre de fils en chaîne et la longueur des pièces étaient laissés à l'arbitraire du fabricant. (Règl. du 1.<sup>er</sup> juin 1778.)

Les satins tures de première classe avaient en chaîne 2,800 fils sur une largeur de 70 c.; ceux de deuxième classe 2,400 fils sur 58 c.; ceux de troisième classe 2,100 fils sur 52 c. (Règlement du 6 octobre 1781.)

Les lettres-patentes du roi, données à Marly le 5 mai 1778, laissaient le fabricant libre de suivre telles dimensions et combinaisons qu'il jugerait convenir, ou de s'assujettir aux règlements. « Nous avons remarqué, disent ces lettres, que si les règlements sont utiles pour servir de frein à la cupidité mal entendue, et pour assurer la confiance publique, ces mêmes institutions ne doivent pas s'étendre jusqu'au point de circonscire l'imagination et le génie d'un homme industrieux, et encore moins jusqu'à résister à la succession des modes et à la diversité des goûts. (Registre de la Manufacture, f.° 190.)

La plupart de nos règlements de fabriques sont dangereux à l'industrie et pernicieux au commerce, observe l'auteur que nous avons déjà cité, (ROLAND, *L'Art du fabricant d'étoffes en laines*, page 41.) Les Anglais qui n'y sont pas soumis peuvent, soit en donnant moins de largeur, soit en diminuant le nombre de fils, nous faire sur les marchés une rude concurrence.

Mais on ne se sépare pas aisément de vieilles habitudes consacrées par les siècles; pour débarrasser entièrement l'industrie de toute compression, il faudra la révolution.

Du reste, de tous les obstacles qu'on avait semés sur le chemin de nos manufacturiers, ces règlements de police locale étaient sans doute ceux dont on se plaignait le moins, parce qu'ils pouvaient, sous un rapport, offrir certaines garanties. La plus belle conquête restait toujours; on pouvait entreprendre tous les genres de la fabrication. Quant à l'arbitrage du fabricant, nos magistrats le regardaient comme une cause de ruine, et, même jusqu'après la nuit du 4 août 1789, eux, qui croyaient que le nouvel ordre de choses allait être la continuation de l'ancien, prescrivirent encore des limites, des règles et des dimensions à chaque article de nouvelle création.

Aux anciens articles, qu'à l'exception des *tripes* dont l'usage avait cessé dans le XVIII.<sup>e</sup> siècle (2), ont produit toujours, on peut ajouter ceux dont la fabrication avait été jusqu'alors interdite, de sorte que les diverses étoffes en laine présentaient la nomenclature suivante :

(1) *L'Art du fabricant d'étoffes en laine*, rases et sèches, unies et croisées, grand in-folio de la bibliothèque de Lille. Paris, 1780, p. 42, et aux notes. Cet ouvrage est inséré dans l'*Encyclopédie* qu'on peut consulter à la bibliothèque de Roubaix.

(2) On travaillait encore cependant les *tripes*, à Lannoy, sous l'Empire et même sous la restauration. Les papiers peints et autres genres de tapisseries légères ont fait tomber cette branche de fabrication.

Les callemandes de genres variés;  
Les grands damas-fleurs, les petits damas ou damassés;  
Les castelines ou callemandes mouchetées;  
Les satins-laine et laine et soie;  
Les serges de Nimes, les serges de Minorque;  
La casinette;  
Le ras de Gènes, à jones, tricot calmouck;  
Les prunelles laine et laine et soie;  
Les everlestines ou verlestines;  
Les bouras;  
Les futaines, les basins;  
Le camelot;  
Le molleton (1765).

Roubaix était le centre de la fabrication des callemandes, en France (1), fabrication la plus importante de notre contrée, et qui employait alors 1740 métiers, dont à Roubaix, 1600 à Tourcoing, 120 à Lannoy, 20

Chaque métier battant occupait deux ouvriers, le tisserand et un redoubleur, et pouvait faire 25 pièces par année; ce qui donnait 40,000 pièces pour nos 1600 métiers.

On divisait cet article en deux classes: callemandes étroites et callemandes larges. Ces dernières se subdivisaient en six qualités que l'on distinguait par 2, 3, 4, 5, 6 et 7 barres de fil de couleur, qui se tissaient au chef de chaque pièce, et qui désignaient le nombre de fils en chaîne.

Un vingtième à peu près des callemandes, satins, prunelles, etc., se consommait dans les environs, quatre vingtièmes étaient expédiés dans l'intérieur de la France, le reste passait en Belgique et en Hollande.

Le ras ou tricot-calmouck servait à la fois à l'habillement des militaires et à celui des religieux et des gens de la campagne; c'était, ainsi que le ras de Gènes, un sergé.

Le molleton était destiné pour la Bourgogne, la Champagne, la Normandie, la Picardie, le Limousin et la Provence.

Les débouchés du camelot étaient la Hollande, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Amérique. Durant les guerres de l'indépendance, les Etats-Unis en tirèrent considérablement; mais ils retournèrent aux étoffes anglaises après la paix. A l'époque de la révolution, la suppression des ordres monastiques, qui usaient beaucoup de camelots, l'interruption du culte qui rendit inutiles les failles d'oraison diminuèrent sensiblement l'importance de cette fabrication.

On employait dans la plupart de ces étoffes le fil de saïette ou laine peignée et filée au petit rouet; dans d'autres, la laine cardée et filée au grand rouet, et dans quelques-unes les deux à la fois, l'une pour chaîne, l'autre pour trame. Le siège de la peignerie et du filage de la laine était alors comme aujourd'hui à Tourcoing. On comptait bien, avant 1788, quelques peigneurs

(1) Roland de la Platière. — *L'Art du fabricant d'étoffes en laine*, p. 41.

à Roubaix, mais cette branche d'industrie disparut bientôt.

LEURIDAN-TESTELIN.

(La suite au prochain numéro).

**Faits divers.**

Un journal anglais *the Builder*, donne les curieux détails qui suivent sur l'horloge monstre construite par M. F. Dent, ingénieur mécanicien.

Le cadran a 22 pieds de diamètre; c'est le plus grand qui soit au monde; l'aiguille des minutes parcourt dans chaque demi-minute un espace de 7 pouces; le pendule a 15 pieds de long; la cloche des heures, 8 pieds de haut et 9 pieds de diamètre; elle pèse 14 à 15 tonnes; le marteau pèse 4 quintaux. La plus grande des cloches qui sonneront les quarts pèse 5 tonnes 1/2. Toutes les cloches ensemble occupent un espace huit fois plus grand qu'une sonnerie de cathédrale au complet. Les roues sont en fer fondu. Le mouvement de l'horloge marchera huit jours; celui de la sonnerie, sept jours et demi. Le silence de la dernière demi-journée avertira qu'il sera temps de remonter le mécanisme. Il faudra près de deux heures rien que pour enrrouler les cordes du tambour de la sonnerie.

— On lit dans le *Journal de Bercy* et de l'*En-trepôt*:

« Les gelées du mois de mai n'ont pas eu les conséquences qu'on avait d'abord redoutées; plusieurs contrées ne s'en sont pas ressenties, et dans celles qui ont été atteintes, les pluies qui sont survenues ont effacé toutes traces.

Malheureusement le remède est devenu bientôt pire que le mal. Le mois de juin, époque si critique de la floraison de la vigne, a surtout besoin de chaleur; la pluie amène la coulure qui a enlevé l'an dernier la majeure partie des produits, et il est facile de pressentir les désastreux effets de la température qui sévit en ce moment, si dans le plus court délai il ne survient pas d'amélioration.

Déjà, nous ne pouvons le dissimuler, il y a commencement de coulure. Nous disons commencement pour mettre en garde contre l'exagération de certains novellistes qui sembleraient vouloir faire croire à une destruction complète et générale des récoltes. Il y a du mal de fait, il n'y en a que trop; mais il sera réparable si le soleil nous est rendu et avec lui la chaleur: à cette condition, on peut compter encore sur une année passable.

Nous ne parlons pas, bien entendu, des communes ravagées par les inondations; là c'est une ruine sans appel.

Quant à la maladie de la vigne (*oidium*), que l'humidité et le froid favorisent, et dont on redoute tant l'apparition, nous sommes heureux de pouvoir assurer que nulle part encore on n'en a découvert la moindre apparence. »

Le mot de l'énigme insérée dans notre dernier numéro est: *Soulier*.

**ANAGRAMME.**

Des trois mots le premier  
Est dans le calendrier;  
Le second avec grâce  
Monte jusqu'au Parnasse;  
Et l'autre tout puissant  
Est titre en Orient.  
Je parais en octobre;  
De liberté l'on me voit sobre;  
\* J'habite avec Abd-el-Kader....  
Eh! bien, lecteur, est-ce assez clair?

Aujourd'hui, il n'est plus une DAME ou une DEMOISELLE qui puisse se passer d'un journal de Modes. Ce journal qui, à son origine, ne fut peut-être qu'une agréable superfluité, est devenu indispensable aux mères de famille ainsi qu'aux jeunes personnes qui ne veulent pas vivre absolument en dehors de ce qu'on appelle le monde. C'est pour elles un sage conseiller, la sentinelle vigilante du bon goût et de l'élégance, un recueil de tous les secrets précieux d'une sage économie.

Tel a été le JOURNAL DES DAMES, qui, de puis onze années, occupe une des premières places parmi les publications de cette nature; tel a été aussi le MESSAGER DES DAMES ET DEMOISELLES, en possession, depuis sa création, d'une faveur si légitime.

Persuadés de ce principe que l'union fait la force, ces deux journaux viennent de se réunir. Ils trouvent ainsi le moyen d'offrir à leurs abonnés ce que ni l'un ni l'autre n'aurait pu donner séparément aux lectrices d'élite dont ils ont conquis les suffrages et les sympathies.

De cette fusion littéraire et artistique, morale et matérielle, doit naître naturellement le recueil le plus utile, le plus satisfaisant à quelque point de vue que ce soit de tous les journaux de dames et de demoiselles, car en confondant leurs efforts, ils vont plus que doubler les avantages que chaque abonnée est appelée à recueillir.

Par exception et à cause des nouveaux avantages que le JOURNAL DES DAMES a trouvé le moyen d'offrir dans le courant de cette année à ses lectrices, les abonnements annuels pourront partir du 15 avril, aussi bien que du 15 octobre.

Les six numéros prochains contiendront en plus des Gravures de Modes et des planches de broderies et patrons, deux PLANCHES DE TAPISSERIE, une ou deux REPRODUCTIONS D'AQUARELLES, deux morceaux de MUSIQUE DE PIANO ET DE CHANT, un charmant MODÈLE D'ABAT-JOUR, une PLANCHE DE CROCHET.

On souscrit au bureau de ce journal.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

**MESSAGERIES - JUMELLES**

**RUE DU BOULOY, 7 & 9, A PARIS.**

**SERVICE DES DÉPÊCHES**

DE

**VALENCIENNES A SEDAN.**

**CORRESPONDANCE DIRECTE & IMMÉDIATE, A L'ALLER & AU RETOUR,**

*Savoir :*

A VALENCIENNES, avec toute la Flandre, par chemin de fer;  
A MAUBEUGE, avec le chemin de fer pour toute la Belgique;  
A AVESNES, avec Landrecies, Le Catean et Cambrai.

A LA CAPELLE, avec Vervins, Laon, Reims et Saint-Quentin;  
A MÉZIÈRES, avec Givet, Rethel et Reims;  
A SEDAN, avec Stenay, Verdun, Nancy, Metz et Strasbourg.

**BUREAUX :**

A VALENCIENNES, Bureau central du chemin de fer;  
A MAUBEUGE, Hôtel du Nord;  
A AVESNES, Hôtel du Nord;

A LA CAPELLE, Hôtel des Messageries-Jumelles.  
A MEZIÈRES, chez M. VASSAL;  
A SEDAN, place du Rivage.

DÉPART DE VALENCIENNES, à 10 heures 45 minutes du soir. — ARRIVÉE A SEDAN, à 5 heures du soir.

DÉPART DE SEDAN, à 5 heures du matin. — ARRIVÉE A VALENCIENNES, à 8 heures 30 minutes du soir.